

Mairie de CHARTAINVILLIERS

28130

Téléphone: 02 37 32 32 91

Email : mairie.chartainvilliers@wanadoo

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Délibération n° 25 / 2022

OBJET :

SUBVENTION ASSOCIATION
CLUB DE LA VALLEE

Date de la convocation
du Conseil Municipal :

30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 30 Juin, à dix-neuf heures et quarante-cinq minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Alain BOUTIN, maire.

Étaient présents : MM. Danielle BENOIST, Cécile de BEIR, David CHOLLEY, Serge DROIT, Janine CHEUL, Guy BOUAZIZ, Dominique LEJEUNE, Fabrice TANTY et Didier VERNIOL

formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Thierry GARNIER et Claudie PICHOT

Madame Cécile DE BEIR a été élue secrétaire.

Vu la demande de subvention du Club de la Vallée reçue le 12 Mai 2022.

Vu l'adhésion de 5 habitants de Chartainvilliers à cette association.

Considérant que l'association Club de la Vallée envisage de proposer des activités sur la commune de Chartainvilliers.

Monsieur le Maire propose d'attribuer une subvention de 50 euros à l'association Club de la Vallée.

APRES DELIBERATION, LE CONSEIL MUNICIPAL, A L'UNANIMITE,

ACCORDE :

- Une subvention de 50,00 euros au Club de la Vallée.

Certifié exécutoire
Compte tenu de sa
Réception en Préfecture
Le 07 Juillet 2022
Et de sa publication



POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
Le Maire



PRÉFECTURE
D'EURE-ET-LOIR
07 JUL. 2022
BUREAU COURRIER
ARRIVÉE